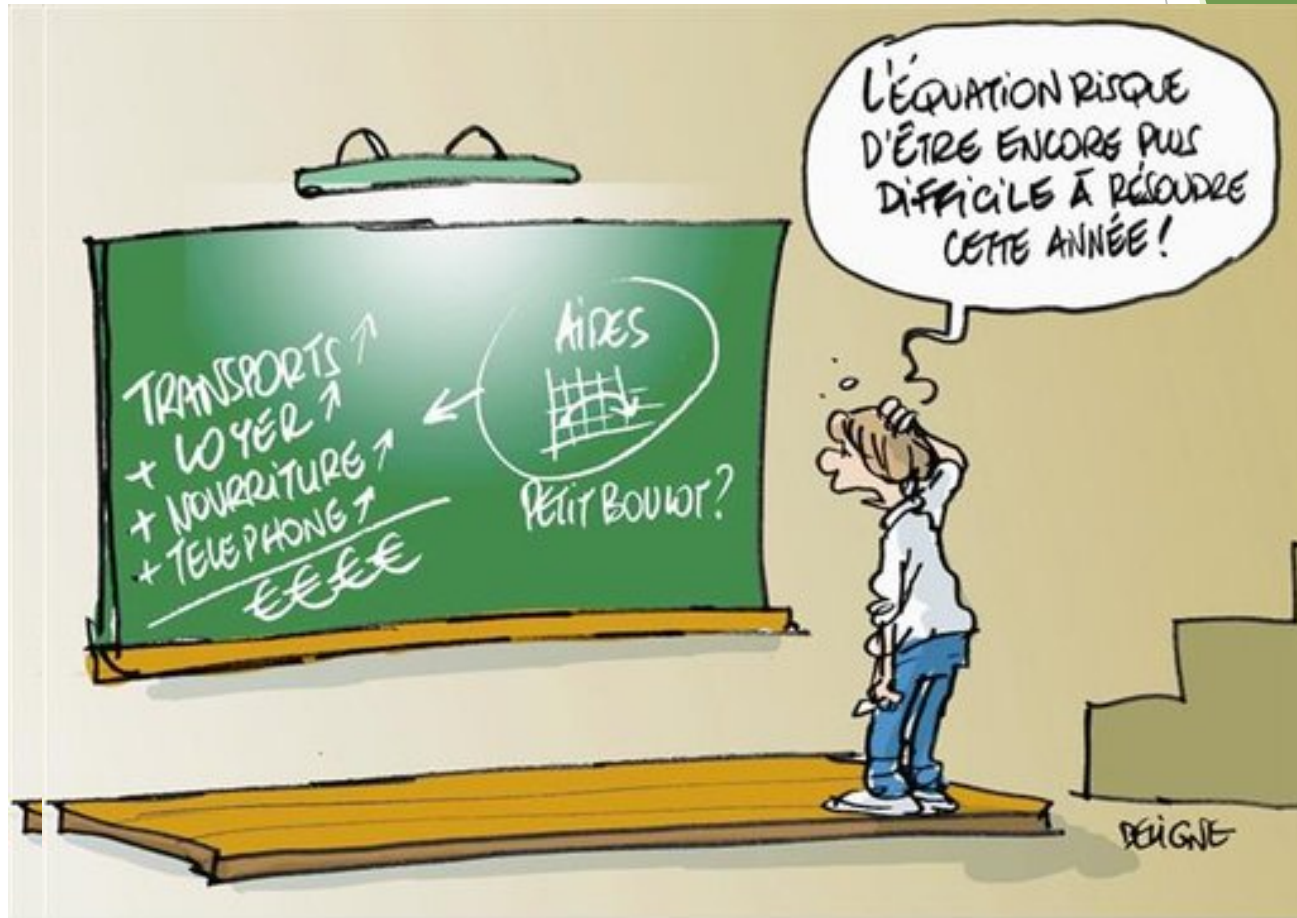


Guide pratique à l'usage des futurs étudiants:



Bien préparer ses études supérieures

Informations sociales
et administratives

Lundi 28 Janvier 2019

➤ Budget

Les 3 grands postes de dépenses du budget d'un étudiant :

- **LE LOGEMENT** : loyer, caution, assurance...
 - **LES INSCRIPTIONS** : scolarité, contribution à la vie étudiante...
 - **LE QUOTIDIEN** : transport, nourriture, fournitures scolaires....
- ❖ Conseil: Discutez en famille du financement d'un projet réalisable et trouver un job d'été avant la rentrée universitaire



▶ Les aides
financières

Ce à quoi peut prétendre un étudiant :

- **Les Bourses de l'Enseignement Supérieur sur critères sociaux (gratuité des frais d'inscription et de la Contribution Etudiante).**
- **Les aides spécifiques** : l'aide annuelle et l'aide ponctuelle du CROUS destiné à apporter une aide à l'étudiant rencontrant des difficultés particulières(sur évaluation sociale).
- **Les prêts étudiants.**(se renseigner auprès des banques)
- Les autres aides (Ministères Santé, Agriculture, Urbanisme...)
- Les étudiants inscrits dans une formation sociale ou sanitaire relèvent de la compétence des conseils régionaux
- www.aress.regioncentre.fr



ORLEANS-TOURS

- [LE CROUS](#)
- [BOURSES](#)
- [LOGEMENT](#)
- [RESTAURATION](#)
- [ACTION SOCIALE/SANTÉ](#)
- [CULTURE](#)
- [INTERNATIONAL](#)

À LA UNE

Rechercher OK



**ÉTUDIANTS,
UNE BOURSE,
UN LOGEMENT
C'EST LE MOMENT !**

Faites votre demande
du 15 janvier au 15 mai 2019
en saisissant votre Dossier social étudiant
sur messervices.etudiant.gouv.fr

[Journées Portes Ouvertes >](#)

[Nos logements >](#)



[RECHARGER SON COMPTE POUR SE RESTAURER >](#)

[PAYER SON LOYER EN LIGNE >](#)

[FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT TEMPORAIRE >](#)












[f](#) [t](#) [i](#) @etudiantGouv
etudiant.gouv.fr

Suivez-nous   [etudiant.gouv.fr](https://www.etudiant.gouv.fr)

[Inscription](#) [Connexion](#)



MesServices.etudiant.gouv.fr

DEMANDE DSE BOURSE / LOGEMENT 	SUIVI DSE  BOURSE / LOGEMENT	SIMULATEUR  CALCULEZ VOTRE BOURSE	JOB AVIZ LA CENTRALE DU JOB ÉTUDIANT	CROUS ★★★ FAVORI(S)	RENDEZ-VOUS SERVICES ÉTUDIANTS
LOKAVIZ LA CENTRALE DU LOGEMENT ÉTUDIANT	CLÉ LA CAUTION LOCATIVE ÉTUDIANTE	CITÉ'U  GÉREZ VOTRE LOGEMENT	RETROUVEZ VOTRE CROUS SUR MOBILE 	 MONÉTIQUE	CARTE  RESTO'U ET RÉSIDENCES
BED & CROUS 	ARPE  AIDE À LA RECHERCHE DU PREMIER EMPLOI				

PAIEMENT EN LIGNE AVEC CITE U

LES SITES DES CROUS

Le Dossier.Social.Etudiant

- Demande de bourse de l'enseignement supérieur

Connexion sur le site du
Messervices.etudiants.gouv.fr
entre le **15 janvier** et le **15 mai 2019**

Le D.S.E (bourse) doit être constitué chaque année via internet

Afin qu'il soit validé un envoi papier ou numérisé (en fonction de la situation) avec les justificatifs est nécessaire

LES BOURSES

° **Revenu Brut Global** figurant sur l'avis d'imposition **2018** (**revenus perçus en 2017**)

° le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille

° l'éloignement du lieu d'études.

RIB au nom de l'étudiant

La révision des revenus n'est possible que lorsqu'il y a diminution notable et durable des revenus dans le cadre d'un des cas suivants :

- ▶ Décès, Retraite, Chômage, Maladie
- ▶ Divorce (après obtention de l'ordonnance de non conciliation ou du jugement)
- ▶ Mise en disponibilité, travail en temps partiel, réduction du temps de travail, congé sans traitement
- ▶ Situation de surendettement auprès de la banque de France, de faillite, de dépôt de bilan ou de baisse de revenus consécutive à une catastrophe naturelle.

Si votre cas entre dans une de ces situations ,
fournir les **justificatifs**.

Versement mensuel sur 10 mois
de septembre à juin en fonction
de l'échelon de **0bis à 7.**
soit annuellement de **1009 à**
5551 euros

LES DIFFERENTS ECHELONS DE BOURSE

- ▶ Echelon 0 bis: 100,90 euros par mois
- ▶ Echelon 1 : 166,90 euros par mois
- ▶ Echelon 2 : 251,30 euros par mois
- ▶ Echelon 3 : 321,80 euros par mois
- ▶ Echelon 4 : 392,40 euros par mois
- ▶ Echelon 5 : 450,50 euros par mois
- ▶ Echelon 6 : 477,80 euros par mois
- ▶ Echelon 7: 555,10 euros par mois

Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens!!

**Le non respect des
obligations entraîne la
suspension et / ou le
versement des sommes
indûment perçues**



ÉTUDIANTS, UNE BOURSE, UN LOGEMENT C'EST LE MOMENT !

> GUIDE
DU DOSSIER
SOCIAL
ÉTUDIANT
2019/2020



etudiant.gouv.fr



► Le logement étudiant

trouverunlogement.lescrous.fr

The screenshot shows a web browser window with several tabs open, including 'Webmail convergence', 'Saisir sa demande de bourse et/c...', 'messervices.etudiant.gouv.fr: Acc...', and 'Accueil — Trouver un logement'. The address bar shows the URL 'https://trouverunlogement.lescrous.fr'. The website header features a 'Crous logement' logo, a navigation menu, the title 'Trouver un logement dans une résidence universitaire', and an 'Identification' button. Below the header, a navigation bar indicates 'Vous êtes ici - Accueil'. The main content area is divided into several sections:

- MON LOGEMENT CROUS 2019-2020:** A section with a circular image of a room. Text: 'L'offre de logement des Crous pour l'année universitaire 2019-2020 sera accessible à compter du 4 mars. Si vous êtes déjà logé en résidence du Crous et que vous demandez le renouvellement, connectez-vous sur CROUS.U. à compter de cette même date, via votre compte MSE.'
- MON LOGEMENT CROUS 2018-2019:** A section with a circular image of a room. Text: 'Je dépose une demande pour l'année en cours 2018-2019. Sous certaines conditions, ma demande est validée immédiatement, sinon elle sera examinée par le CROUS dans un délai raisonnable. Dès acceptation ou refus, je suis informé par mail et/ou SMS.' Below this are two red buttons: 'Rechercher un logement' and 'Suivre mes demandes'.
- VISALE:** A section with the logo and text: 'Visale la caution locative. Le service Action Logement qui connecte emploi et logement.' Below is a button: 'Rechercher sur visale.fr'.
- LQKAVIZ:** A section with the logo and text: 'Mon logement chez un particulier. Je recherche un logement étudiant proposé par un particulier.' Below is a button: 'Rechercher sur Lokaviz.fr'.
- Bed & Crous:** A section with the logo and text: 'Mon logement Crous pour un court séjour. Je cherche à me loger pour un week-end ou un court séjour (durée inférieure à un mois) dans un logement Crous sur toute la France toute l'année.' Below is a button: 'Rechercher sur BednCrous.fr'.

In the bottom right corner, there is a large black square button with a white house icon. The footer of the website contains the text: '© Crous logement 2019 | Mentions légales | Plan du site'. The Windows taskbar at the bottom shows various application icons, a system tray with a 100% battery indicator, and the date '27/01/2019' and time '20:06'.

Le logement étudiant

Tout étudiant peut faire une demande, même les étudiants non boursiers.

A noter : Bien que la priorité soit donnée aux étudiants boursiers lors du tour logement, il est important que les étudiants qui souhaitent demander un logement en résidence universitaire constituent un D.S.E.

Dans notre académie, 30% des étudiants logés ne sont pas boursiers.

Demande de logement universitaire

Après constitution DSE

Site trouverunlogement.lescrous.fr (accès possible à partir
du site messervices.etudiants.gouv.fr)

À compter du **4 mars (début mars)**

6 vœux (2 vœux par secteur)

3 secteurs max

Réponse **à partir du 2 juillet**

Ouverture du service à partir du **4 mars 2019**. Vœux
modifiables jusqu' **au 24 Juin**.

- Visiter virtuellement les logements (Sites internet des
CROUS), en choisir 6 dans 3 secteurs (villes) différents.

la nouvelle procédure de demande de logement

- ▶ Nouveau: l'étudiant pourra modifier lui-même ses vœux de logement avant le 24 juin.
- ▶ Important: l'étudiant devra avoir un dossier social étudiant valide (donc pas en attente) pour pouvoir passer au tour logement.

L'étudiant peut s'en assurer en vérifiant sa **notification conditionnelle de bourse**.

- ▶ D.S.E valide + demande de logement

= demande de logement prise en compte au tour logement

la nouvelle procédure de demande de logement

Le calendrier :

- ▶ Fermeture de «trouverunlogement» (l'étudiant ne pourra plus modifier ses choix) :

dimanche 24 juin 2019

- ▶ Tour de logement (et envoi des mails et SMS) :

mardi 2 juillet 2019

- ▶ Date limite de réservation :

lundi 8 juillet 2019 à minuit

Ouverture de de «trouverunlogement» pour l'offre résiduelle :

Mercredi 10 juillet 2019

L'offre de logement du Crous d'Orléans-Tours

- ▶ Le parc du Crous est composé de logements de type et de taille différents.
- ▶ •Chambre meublée, chambre meublée avec salle de bain, studio, T1, colocation (T1 bis, T2, T3)
- ▶ •Visites virtuelles sur

www.crous-orleans-tours.fr

- ▶ •Un accueil privilégié est proposé aux nouveaux étudiants pour les aider à s'intégrer et à réussir leurs études

D'autres moyens de se loger:



www.lokaviz.fr

Portail de logements privés,
réservé aux étudiants

LES AIDES AU LOGEMENT

.....
**Vous louez un logement chez un particulier,
dans un foyer ou en résidence universitaire**

**Selon la nature du logement et votre situation
familiale,
la CAF du lieu de résidence propose aux
étudiants une aide au logement**

*La demande se fait au moment de l'entrée dans les lieux au
nom de l'étudiant.*

**Pour bénéficier des aides au logement,
plusieurs conditions :**

- ne pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire du logement
 - être titulaire du bail
 - seules les ressources de l'étudiant sont prises en compte
 - s'acquitter d'une charge de logement (loyer ou redevance)
 - résider dans un logement décent avec un minimum de confort.
-



- Les demandes sont à effectuer sur le site Internet de la CAF du lieu de résidence de l'étudiant dès signature du bail.
- L'ouverture des droits débute à la date de connexion (pas d'effet rétroactif).
- L'aide au logement n'intervient qu'au 2^{ème} mois de loyer.

ATTENTION : ces aides ne peuvent pas être cumulées avec les différentes Prestations Familiales perçues par les parents.

Renseignements, simulation de droit et demande de dossier

CONTACTEZ VOTRE CAF: www.caf.fr





AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT, TOUT SE PASSE SUR

Simulation, demande et suivi du dossier en ligne



CAF D'EURE ET LOIR
TSA 32204
18931 BOURGES CEDEX 9
www.caf.fr



0 810 25 28 10 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Edition Caf d'Eure-et-Loir - novembre 2016



Un logement étudiant à la prochaine rentrée ?

Vous envisagez de louer un logement étudiant à la rentrée prochaine ?

Ce fascicule vous apporte les réponses aux questions les plus fréquemment posées à cette occasion.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.caf.fr ou la page Facebook « Caf étudiants ».

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une aide au logement étudiant ?

- Vous devez être titulaire de votre bail (sauf mineurs non émancipés).
- Vous ne devez pas avoir de lien de parenté avec le propriétaire du logement.
- Vous devez avoir des ressources inférieures à un certain montant.
- Vous devez vous acquitter d'une charge de logement.
- Vous devez résider dans un logement décent avec un confort minimum.

Quel impact sur les droits Caf de mes parents ?

Si vous avez moins de 25 ans, vous pouvez bénéficier de cette aide à titre personnel, mais vos parents ne recevront plus les prestations familiales vous concernant. (Par exemple, s'ils bénéficient d'allocations familiales, d'une aide au logement ou du Rsa, vous ne serez plus pris en compte pour le calcul de ces prestations.)

Aussi, avant de faire votre demande, comparez ce que vous pourrez toucher et ce que vos parents perdront.

Quel impact sur les impôts de mes parents ?

Les droits Caf sont sans incidence sur l'imposition de vos parents. Vous pouvez continuer à être rattaché fiscalement à vos parents.

Quand dois-je faire ma demande d'aide au logement ?

Vous pouvez entamer les démarches dès que le logement a été trouvé (signature du bail et remise des clés). Mais vous pouvez dès à présent faire des simulations sur caf.fr pour estimer le montant de votre aide et préparer votre budget.

Je vais être apprenti. Ai-je droit à l'aide au logement étudiant ?

En tant qu'apprenti, vous êtes considéré comme salarié. Vous ne pouvez pas prétendre à l'aide au logement étudiant mais vous pouvez percevoir une aide au logement, si vos ressources ne dépassent pas un certain montant, appelé plafond de ressources.

Aide au logement étudiant Tout se passe sur caf.fr

1

SIMULATION 📱 🤖

Le simulateur me permet ...

- de calculer mes aides au logement étudiant...
- de déterminer mon budget...
- et de m'aider à choisir un logement !

2

DEMANDE ✅

Je fais ma demande sur caf.fr juste après mon emménagement.

- J'en profite pour donner à la Caf mon n° de portable.
- Il me permet de recevoir par SMS mon mot de passe dès la fin de ma demande !

3

APPLI MOBILE 👁️ 👁️

Avec l'appli, je sais si mon dossier est en cours de traitement ...

- je reçois la confirmation de mon droit ...
- ... et je m'informe de mes prochaines dates de versement !

4

1^{ER} VERSEMENT 🤝

Entre ma demande et mon premier versement il faut compter généralement 2 mois.

- Par exemple si je fais ma demande en ligne en septembre, mon droit sera ouvert en octobre et je recevrai mon premier paiement début novembre.



Aides au cautionnement locatif pour les futurs étudiants dépourvus de garants

VISALE.

CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Visale est un service de cautionnement entièrement **gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans** (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement) en recherche de logement dans le parc privé ou dans certaines résidences universitaires.

> Vérifiez votre éligibilité sur www.visale.fr



La garantie Loca-Pass est également gratuite et valable pour une durée de 3 ans ouverte aux étudiants de moins de 30 ans.

> Rendez-vous sur <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-loca-pass>

*Conditions d'éligibilité complètes sur www.visale.fr ou sur www.actionlogement.fr
(Dès la rentrée 2018, le dispositif Visale sera généralisé)



► La sécurité sociale

La sécurité sociale étudiante

Depuis sept **18** : régime
général

Cotisation : **Gratuité pour tous**

Contribution vie étudiante de
90€ pour non boursier

- **Les mutuelles étudiantes**

LES MUTUELLES ETUDIANTES

Si la complémentaire santé des parents ne couvre plus l'étudiant, l'adhésion à une mutuelle étudiante est facultative mais recommandée

Pour les boursiers échelon 4, 5 et 6, possibilité d'aide de la Région : montant jusqu'à 100 euros avec des mutuelles partenaires.

Se renseigner sur www.yeps.fr

www.yeps.fr

The image shows a screenshot of a web browser displaying the homepage of the YEPS website. The browser's address bar shows the URL <https://www.yeps.fr>. The website's header features the YEPS logo and a navigation menu with the following items: AIDES, ACTUALITÉS, BONS PLANS, ÉVÉNEMENTS, PARTENAIRES, CONTACT, and CONNEXION. Social media icons for Facebook, Instagram, and Snapchat are also present. The main content area has a light blue background with the YEPS logo on the left and the text "LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE CRÉE YEP'S, LE PASS DES JEUNES !" on the right. Below this text is a large black banner with the hashtag "#SO COOL*" in white and yellow, and the phrase "*TROP COOL!" in white. A young woman with blonde hair, wearing a green jacket, is smiling on the left side of the banner. The browser's taskbar at the bottom shows various application icons, including Windows, Edge, File Explorer, and Chrome, along with system tray icons for volume, network, and battery, and the date and time "19:44 28/01/2019".

AIDE POUR LE TRANSPORT

La SNCF pratique des tarifs spéciaux pour les jeunes à travers diverses cartes de transport.

De même, il existe des tarifs étudiants pour les bus ou tram urbains.

RENSEIGNEZ-VOUS aux guichets SNCF

► www.sncf.com/centre

Le budget de septembre à prévoir :

- ❖ Premier loyer à payer
- ❖ Dépôt de garantie
- ❖ Assurance logement
- ❖ Ouverture compteur électricité
- ❖ **pour les non- boursiers :**
 - paiement de la Contribution Etudiante et de l'inscription universitaire
- ❖ Achats de livres ou autres fournitures scolaires
- ❖ Achats des cartes de transport
- ❖ **Pas d'aide au logement le premier mois d'entrée dans le logement**

! Paiement de la bourse fin septembre début octobre...

Pour tous renseignements :

lycée Jehan de Beauce
02 37 18 78 00

Madame FILLEY
Madame LEFEVRE
Secrétaires Scolarité

Madame FESSARD
Assistante Sociale
tous les jours au lycée sauf le mardi

L'entrée en études supérieures et l'éventuel départ du foyer peut être source d'inquiétudes ou de questionnements :

le Service Social en faveur des élèves est à votre disposition pour toutes informations, orientations ou votre accompagnement.

Merci de votre attention.